

CANADA

---

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE 1884-85.

CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS SOUS SON CONTROLE

---

SOMIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ACTE 31 VIC., CHAP. 12, SEC. 19, TEL  
QU'AMENDÉ PAR L'ACTE 42 VIC., CHAP. 7.

---

Imprimé par ordre du Parlement.

---



OTTAWA:  
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON  
1885.